

Paris , le 17 juin 08

Christian KERT
Député des Bouches du Rhône
Tél : 01 40 63 67 49
Fax : 01 40 63 55 32

M. Bruno Rousset-Rouvière
Président
Biologie PACA
16 rue Dragon
13006 Marseille

Monsieur le Président ,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la réforme de la biologie médicale et sur vos inquiétudes quant à la libéralisation des entreprises de soin .

Aussi , je tiens à vous assurer que j'ai pris bonne note de vos préoccupations et en réponse , je souhaite apporter quelques précisions .

En effet , dans un rapport d'avril 2006, l'Inspection générale des affaires sanitaires et sociales (Igas) soulignait que la loi du 11 juillet 1975 régissant les laboratoires d'analyse de biologie médicale (LABM) n'était plus, trente ans après son adoption, pleinement adaptée aux enjeux actuels de qualité, de compétitivité et de financement du secteur et préconisait d'engager une réforme globale du système.

Face à ce constat, la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Madame Roselyne BACHELOT, a confié début 2008 une mission de coordination à Monsieur Michel BALLEREAU destinée à préparer cette réforme. L'objectif est de faire en sorte que chacun ait accès sur notre territoire à une biologie médicale de qualité rémunérée à sa juste valeur. Trois grands axes de travail ont été retenus : les modalités de garantie de la qualité de la biologie médicale en France, celles de l'organisation de l'offre de soins dans la discipline et les conditions de son financement.

Ces travaux devront prendre en compte la réglementation européenne, en veillant à trouver un juste équilibre entre les impératifs économiques et ceux tenant à la sauvegarde de la santé publique auxquels la France est très attachée. Comme vous le savez, la Commission européenne conteste, depuis 2006, certaines dispositions de la législation française relatives aux laboratoires d'analyses de biologie médicale, au nom de la liberté d'établissement.

Je peux vous assurer qu'à ce stade de la réflexion, aucune décision n'est arrêtée. Le Gouvernement entend étroitement associer l'ensemble des syndicats de biologistes – libéraux, hospitaliers et internes – aux travaux de cette mission et aux réflexions en cours sur l'évolution du secteur qui pourrait être débattue au Parlement fin 2008.

En tout état de cause , sachez que je reste vigilant sur l'évolution de ce dossier et que je reste à votre disposition . Dans cette éventuelle attente , je vous prie de croire, **Monsieur le Président** , à l'assurance de mes sentiments les meilleurs .



CHRISTIAN KERT